

ARCT2M

2014 - 2015

Master [120] en architecture/TRN

A Tournai - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Organisé par: **Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (LOCI)**Code du programme: **arct2m** - Niveau cadre européen de référence (EQF): 7**Table des matières**

| | |
|--|----|
| Introduction | 2 |
| Profil enseignement | 3 |
| - Compétences et acquis au terme de la formation | 3 |
| - Structure du programme | 4 |
| - Programme détaillé | 5 |
| - Programme par matière | 5 |
| Informations diverses | 9 |
| - Conditions d'admission | 9 |
| - Pédagogie | 12 |
| - Evaluation au cours de la formation | 12 |
| - Mobilité et internationalisation | 12 |
| - Formations ultérieures accessibles | 13 |
| - Gestion et contacts | 14 |

ARCT2M - Introduction

INTRODUCTION

Votre profil

Vous

- avez acquis, au cours d'un premier cycle, la connaissance des fondements constitutifs de l'architecture, la maîtrise des outils et des méthodes de pensée de l'architecte ;
- vous êtes initié aux diverses disciplines convoquées par l'architecture, tant artistiques et humaines que scientifiques et techniques ;
- souhaitez approfondir la démarche de l'architecte en réalisant de nombreux projets possédant des programmes et des échelles multiples et intégrant une variété de paramètres diversifiés ;
- désirez développer votre personnalité créatrice ;
- souhaitez acquérir une réelle capacité à édifier de manière adéquate, sensible et respectueuse de l'environnement.

Votre futur job

Par l'acquisition de compétences créatives et techniques, de savoir-penser et de savoir-faire spécifiques, la formation prépare généralement à la conception et à la réalisation de lieux et d'édifices de tailles diverses et pour des programmes variés à toutes les échelles et dans tous les contextes des milieux habités.

Après un stage de deux ans et une inscription à l'Ordre des architectes, l'architecte sera amené à concevoir des projets de bâtiments et à assurer le suivi du chantier jusqu'à la fin des travaux. Effectuant un travail de synthèse complexe, l'architecte participe souvent à un projet collectif pluridisciplinaire où il coordonne les études des divers spécialistes avec lesquels il collabore.

Votre programme

Le master vous offre

- une formation qui vise à l'acquisition de savoirs approfondis et la maîtrise d'outils professionnels en lien avec la pratique de la discipline ;
- une formation qui exploite la capacité à concevoir et à matérialiser une pensée globalisante et une vision de synthèse lors de l'élaboration des projets et qui conforte le projet comme centre de la formation et lieu de convergence et d'application transdisciplinaire ;
- la possibilité, en plus de cours généraux, de composer votre programme en choisissant des cours et une option de spécialisation dans un des grands domaines d'activités de l'architecte ;
- la possibilité de participer à des ateliers avec des partenaires internationaux et à des concours d'architecture ;
- l'occasion de partir étudier à l'étranger, six mois ou un an.

Le master architecte à Tournai propose cinq filières

- Architecture, art et histoire ;
- Architecture et sciences humaines ;
- Architecture, climat et territoire ;
- Architecture, technique et matérialité ;
- Architecture et modélisation.

ARCT2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

A l'issue de sa formation, le diplômé architecte sera capable d'intégrer et de développer de manière autonome les multiples compétences qui permettent d'analyser, d'évaluer et de concevoir des projets d'architecture.

Conscient de ses responsabilités, il sera capable de poser des choix en vue de structurer les divers lieux vécus, investis et produits par les collectivités et individus.

Au cours de ces deux années, l'étudiant aura l'opportunité d'approfondir ses connaissances dans des domaines particuliers tels que paysage, urbanisme, patrimoine, architectonique, développement durable...

Les compétences acquises lors de ses études d'architecture, appréciées par des académiques et professionnels externes invités aux moments d'évaluations, offriront au diplômé des ouvertures sur de multiples dimensions de la pratique.

La compétence à l'exercice professionnel introduite au cours des études sera ensuite expérimentée et parachevée lors du stage professionnel post-universitaire.

Ce diplôme ouvrira aussi des perspectives vers des spécialisations, grâce à des passerelles vers des masters complémentaires en patrimoine, urbanisme, design... Enfin, la faculté permet aux diplômés intéressés par la recherche de s'investir dans un travail de doctorat.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Concevoir un projet

Face à une question complexe d'ordre architectural, discerner, analyser et intégrer les multiples éléments constitutifs d'une réalité en devenir. De là, produire des hypothèses à partir desquelles le choix d'une mise en forme cohérente redéfinit les lieux.

- Articuler et développer, selon une logique maîtrisée, les milieux naturels et artificiels (paysage, urbain, édifice) à différentes échelles.
- Enoncer et hiérarchiser des intentions du projet en vue de poser des choix.
- Comprendre, expérimenter et synthétiser, par un projet d'architecture, l'agencement de lieux.
- Analyser, penser, inventer par le dessin, la maquette, les pratiques artistiques.
- Adopter des démarches de projet de type méthodique, créatif, métaphorique, perceptif, collaboratif...

Expérimenter une démarche artistique

Face à une situation quelle qu'elle soit, imaginer et mettre en Œuvre une idée capable d'initier un processus de questionnement.

- Capter l' « air du temps » et inventer ou actualiser les moyens qui seront à même de le révéler.
- Cerner et questionner les limites de son imaginaire.
- Reformuler, s'approprier une question posée et imaginer, produire et explorer de multiples pistes de réponse.
- Imaginer des leviers capables de transformer l'appréhension du réel.
- Poser un acte volontaire sur une indétermination de départ en rassemblant des éléments qui sont a priori diffus et hétérogènes pour faire une proposition appréhendable par autrui.

Se constituer une culture architecturale

Connaître et activer des références écrites, dessinées ou construites qui fondent la discipline.

- Connaître et critiquer les multiples références de la culture disciplinaire.
- Rechercher des références qui, par analogie, ouvrent à d'autres interprétations du contexte.
- Produire de la connaissance et participer activement à son propre processus d'apprentissage.

Situer son action

Observer, analyser et interpréter rigoureusement les multiples composantes matérielles, sociales, culturelles qui constituent la situation dans laquelle s'inscrit la réflexion. Révéler les potentiels de cette situation par l'effet du projet d'architecture.

- Reconnaître, observer, analyser et évaluer de façon critique des lieux et des contextes complexes,
- Identifier et interroger, par des regards croisés, les paradigmes qui sous-tendent les analyses.
- Enoncer des questions qui conditionnent le devenir du contexte étudié et construire des scénarii quant à son évolution potentielle.
- Expérimenter et évaluer les possibilités de transformation d'un contexte par la pratique du projet.

Activer d'autres disciplines

Etre curieux et prêt à éprouver les fondements de ses acquis. Adopter une démarche transversale en vue d'opérer les transformations pertinentes.

- Etre à même d'aller à la rencontre d'autres concepts et méthodes, d'échanger et de nourrir la réflexion architecturale.
- Situer et synthétiser les savoirs d'autres disciplines.
- Manipuler stratégiquement des contenus d'autres disciplines pour questionner la conception et la mise en Œuvre de l'architecture.
- Faire retour sur la discipline.

Concrétiser une dimension technique

Intégrer et développer des savoirs techniques et scientifiques de l'édification en vue de les manipuler comme levier d'une conception architecturale performante et soutenable.

- Connaître et interpréter les principes techniques de l'édification.
- Observer et évaluer les principes constructifs qui génèrent une dimension formelle, matérielle et temporelle de l'architecture.
- Savoir faire converger les diverses implications techniques constituant une production architecturale.
- Discerner et reformuler une compréhension intuitive des structures en vue de concrétiser une production architecturale créative, inventive et/ou innovante.

Exprimer une démarche architecturale

Choisir et utiliser les moyens conventionnels et artistiques pour explorer, déceler, concevoir, donner à voir une réalité, un concept, un projet.

- Maîtriser les opérations et les codes de la représentation de l'espace, en deux et en trois dimensions.
- Explorer et restituer l'expérience d'une spatialité complexe en l'observant et en la questionnant.
- Manipuler le dessin, les maquettes, ou tout autre mode de communication pour explorer et concevoir.
- Identifier les fondements d'une hypothèse ou d'une proposition pour les exprimer et les communiquer.
- Choisir les moyens de communication adéquats en fonction du public et des objectifs visés.
- Exprimer clairement oralement, graphiquement et par écrit les fondements de ses (ou d'une) idée(s).

Adopter une attitude professionnelle

Agir en tant qu'acteur conscient de ses responsabilités, prêt à interagir avec les intervenants de l'acte de bâtir.

- Organiser, planifier, développer et synthétiser un travail individuel ou collectif.
- Ecouter et reformuler les besoins et points de vue des différents interlocuteurs afin de dégager les points convergeant vers les objectifs visés.
- Agir en acteur indépendant et critique, conscient de l'enjeu de sa mission, de ses responsabilités envers des tiers et de ses obligations légales.
- Observer l'évolution de la pratique professionnelle, s'adapter en s'impliquant de manière autonome dans une logique de recherche et de développement continu.

Poser des choix engagés

S'engager face à une situation, de manière responsable, en s'appuyant sur une réflexivité sociétale et culturelle.

- Faire preuve d'éthique et d'une capacité de résistance à travers ses prises de position architecturales.
- Etre conscient de la signification politique de son activité, et de sa responsabilité vis-à-vis de la société, dans l'intérêt public.
- Formuler un point de vue critique par la mise en relation des différentes perspectives méthodologiques et épistémologiques.
- Pouvoir juger, en autonomie, du bien fondé d'une idée menant aux objectifs à atteindre par le projet ; poursuivre avec détermination, même par une intervention modeste, la réalisation de cette idée et l'aboutissement de ces objectifs.
- Formuler des propositions ambitieuses capables de remettre en cause les choix de société.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme est constitué :

- d'un tronc commun de 90 crédits
- d'une finalité spécialisée de 30 crédits

Le tronc commun est constitué :

- de différentes matières obligatoires
- d'un travail de fin d'études de 16 crédits
- de stages en milieu professionnel de 2 crédits
- de cours à option de 14 crédits, choisis parmi quatre thèmes proposés:
 - "architecture et sciences humaines",
 - "architecture, territoire et développement durable",
 - "architecture, art et histoire",
 - "architecture, technique et matérialité".

Le programme est réparti en quatre entités:

- Le projet d'architecture est organisé selon un système d'ateliers verticaux, avec des colorations spécifiques, permettant à l'étudiant d'orienter son parcours en fonction des pédagogies et des thématiques développées.
- Les moyens d'expression, englobant les cours de dessin et de DAO.
- Les cours théoriques communs, directement liés à la discipline architecturale, abordant à la fois la dimension physique, culturelle et professionnelle de l'architecture.
- Les cours à option, permettant de développer des thématiques spécifiques liées à l'architecture.

⋮⋮⋮⋮⋮⋮⋮⋮⋮⋮⋮⋮⋮⋮⋮⋮⋮⋮⋮⋮

Le programme de ce master totalisera, quels que soient la finalité, les options et/ou les cours au choix choisis, un minimum de 120 crédits répartis sur deux années d'études correspondant à 60 crédits chacune.

> [tronc commun](#) [prog-2014-arct2m-larct200t.html]

> [Finalité spécialisée](#) [prog-2014-arct2m-larct220s]

ARCT2M Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Tronc Commun [90.0]

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ○ Obligatoire △ Activité non dispensée en 2014-2015 ⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015 | <ul style="list-style-type: none"> ⊗ Au choix ⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015 ⦶ Activité de deux ans |
|--|--|

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel
1 2

○ **Projet d'architecture (38 crédits)**

| | | | | | | | |
|-------------|--------------------------|--|------|------------|-----------|---|--|
| ○ LARCT2101 | Projet d'architecture IV | Pierre Accarain, Ludovic Blanckaert (coord.), Olivier Bourez (coord.), Jerome De Alzua, Eric Van Overstraeten (coord.), Adrien Verschuere | 255h | 17 Crédits | 1 + 2q | x | |
| ○ LARCT2201 | Projet d'architecture V | Pierre Accarain, Ludovic Blanckaert, Olivier Bourez, Jerome De Alzua, Eric Van Overstraeten, Adrien Verschuere | 315h | 21 Crédits | 1 + 2q | x | |

o **Histoire et théorie de l'art, de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage (4 crédits)**

| | | | | | | | |
|-------------|-------------------------------|-----------------|-----|-----------|----|---|--|
| o LARCT2102 | Histoire de l'architecture IV | Jean Stillemans | 30h | 2 Crédits | 2q | x | |
| o LARCT2103 | Théorie de l'architecture IV | Frank Vermandel | 30h | 2 Crédits | 1q | x | |

o **Sciences humaines et théorie de la culture (4 crédits)**

| | | | | | | | |
|-------------|---|-----------------|-----|-----------|----|---|---|
| o LARCT2104 | Questions de société, logement et utopies | Chloé Salembier | 30h | 2 Crédits | 2q | x | |
| o LARCT2205 | Sociologie de l'habitat | Chloé Salembier | 30h | 2 Crédits | 2q | | x |

o **Connaissance du territoire, urbanisme et paysage (4 crédits)**

| | | | | | | | |
|-------------|---------------------------------------|--------------------|-----|-----------|----|---|---|
| o LARCT2107 | Histoire et théorie de l'urbanisme II | Christian Gilot | 30h | 2 Crédits | 1q | x | |
| o LARCT2208 | Méthodologie et outils de l'urbanisme | Benedicte Grosjean | 30h | 2 Crédits | 1q | | x |

o **Disciplines technologiques et constructives (6 crédits)**

| | | | | | | | |
|-------------|---|--|-----|-----------|-----------|---|--|
| o LARCT2109 | Technologie de la construction IV | Olivier Laloux, Bernard Wittevrongel (supplée Olivier Laloux) | 45h | 3 Crédits | 2q | x | |
| o LARCT2111 | Stabilité et conception des structures II | Bernard Diependael, Olivier Gallez | 60h | 3 Crédits | 1 + 2q | x | |

o **Informatique et multimédias appliqués (2 crédits)**

| | | | | | | | |
|-------------|------------------------------------|------------------|-----|-----------|----|---|--|
| o LARCT2114 | Modélisation des données du projet | Jean Couwenbergh | 30h | 2 Crédits | 2q | x | |
|-------------|------------------------------------|------------------|-----|-----------|----|---|--|

o **Travail de fin d'études (16 crédits)**

| | | | | | | | |
|-------------|---------------------------------|------------------------------------|--|------------|--|---|---|
| o LARCT2115 | Dossier préparatoire au mémoire | Caroline Bolle, Quentin Wilbaux | | 2 Crédits | | x | |
| o LARCT2215 | Mémoire | Caroline Bolle, Quentin Wilbaux | | 14 Crédits | | | x |

o **Stage (2 crédits)**

| | | | | | | | |
|-------------|-------|-----------------|--|-----------|--|---|--|
| o LARCT2116 | Stage | Pascale Verbeke | | 2 Crédits | | x | |
|-------------|-------|-----------------|--|-----------|--|---|--|

o **Cours au choix Master (14 crédits)**

Choisir 14 crédits parmi les cours au choix suivants.

⊗ **Architecture, art et histoire (8 crédits)**

| | | | | | | | |
|-------------|----------------------------------|-------------------------------|-----|-----------|----|---|---|
| ⊗ LARCT2259 | Logique(s) de plans | Ludovic Blanckaert | 30h | 2 Crédits | 1q | x | x |
| ⊗ LARCT2260 | Art contemporain | Henry Pouillon | 30h | 2 Crédits | 2q | x | x |
| ⊗ LARCT2261 | Lieux d'expressions | Denis Dujardin, Jan Godyns | 30h | 2 Crédits | 1q | x | x |
| ⊗ LARCT2262 | Patrimoine - Archéologie du bâti | Caroline Bolle | 30h | 2 Crédits | 2q | x | x |

⊗ **Architecture et sciences humaines (4 crédits)**

| | | | | | | | |
|-------------|--------------------------------|----------------------|-----|-----------|------|---|---|
| ⊗ LARCT2263 | Phénoménologie | Marie-Clotilde Roose | 30h | 2 Crédits | 1q | x | x |
| ⊗ LARCT2264 | Psychologie de l'environnement | N. | 30h | 2 Crédits | 1q Δ | x | x |

Bloc
 annuel
 1 2

⌘ Architecture, climat et territoire (4 crédits)

| | | | | | | | |
|-------------|----------------------------------|-----------------|-----|-----------|----|---|---|
| ⌘ LARCT2265 | Paysage | Denis Dujardin | 30h | 2 Crédits | 2q | x | x |
| ⌘ LARCT2266 | Théorie du développement durable | Quentin Wilbaux | 30h | 2 Crédits | 2q | x | x |

⌘ Architecture, technique et matérialité (4 crédits)

| | | | | | | | |
|-------------|-----------------------------|----------------------|-----|-----------|------|---|---|
| ⌘ LARCT2267 | Architecture et matérialité | Bernard Wittevrongel | 30h | 2 Crédits | 1q | x | x |
| ⌘ LARCT2268 | Informatique ARTEX | N. | 30h | 2 Crédits | 2q Δ | x | x |

⌘ Architecture et modélisation (2 crédits)

| | | | | | | | |
|-------------|---|------------------|-----|-----------|----|---|---|
| ⌘ LARCT2269 | Architecture contemporaine et TIC (Technologie de l'Information et de la Communication) | Jean Couwenbergh | 30h | 2 Crédits | 1q | x | x |
|-------------|---|------------------|-----|-----------|----|---|---|

⌘ Méthodologie - Mémoire (2 crédits)

| | | | | | | | |
|-------------|------------------------|--|-----|-----------|----|---|---|
| ⌘ LARCT2170 | Méthodologie - Mémoire | Caroline Bolle, null SOMEBODY, Quentin Wilbaux | 30h | 2 Crédits | 1q | x | x |
|-------------|------------------------|--|-----|-----------|----|---|---|

Finalité spécialisée [30.0]

○ Obligatoire

Δ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⌘ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
 annuel
 1 2

○ **Projet d'architecture dans la finalité (10 crédits)**

| | | | | | | | |
|-------------|--|---|------|-----------|-----------|---|---|
| ○ LARCT2118 | Projet d'architecture d'approfondissement I | Pierre Accarain, Ludovic Blanckaert, Olivier Bourez, Jerome De Alzua, Eric Van Overstraeten, Adrien Verschuere | 105h | 7 Crédits | 1 + 2q | x | |
| ○ LARCT2219 | Projet d'architecture d'approfondissement II | Pierre Accarain, Ludovic Blanckaert, Olivier Bourez, Jerome De Alzua, Eric Van Overstraeten, Adrien Verschuere | 45h | 3 Crédits | 1 + 2q | | x |

○ **Disciplines technologiques et constructives dans la finalité (8 crédits)**

| | | | | | | | |
|-------------|---|----------------|-----|-----------|-----------|---|---|
| ○ LARCT2121 | Equipements du bâtiment | Adolf Skok | 45h | 3 Crédits | 1 + 2q | x | |
| ○ LARCT2222 | Stabilité et conception des structures IV | Cédric Evrard | 45h | 3 Crédits | 2q | | x |
| ○ LARCT2223 | Pathologie des constructions | Olivier Laloux | 30h | 2 Crédits | 1q | | x |

Bloc
annuel

1 2

o Exercice de la profession et condition de la pratique professionnelle dans la finalité (8 crédits)

| | | | | | | | |
|-------------|-----------------------------|---|-----|-----------|----|---|---|
| ○ LARCT2125 | Droit de la construction I | France Guerenne, null SOMEBODY, Christophe Thiebaut | 60h | 3 Crédits | 1q | x | |
| ○ LARCT2226 | Droit de la construction II | France Guerenne, null SOMEBODY, Christophe Thiebaut | 60h | 3 Crédits | 1q | | x |
| ○ LARCT2227 | Exercice de la profession | Christian Gobert | 30h | 2 Crédits | 2q | | x |

o Moyens d'expression et techniques de communication dans la finalité (2 crédits)

| | | | | | | | |
|-------------|------------------------|-------------------------------------|-----|-----------|-----------|---|--|
| ○ LARCT2128 | Moyens d'expression IV | Pascal Marchant, Anne Nottebaert | 60h | 2 Crédits | 1 + 2q | x | |
|-------------|------------------------|-------------------------------------|-----|-----------|-----------|---|--|

o Stage dans la finalité (2 crédits)

| | | | | | | | |
|-------------|-------|-----------------------|--|-----------|--|---|---|
| ○ LARCT2229 | Stage | Eric Van Overstraeten | | 2 Crédits | | x | x |
|-------------|-------|-----------------------|--|-----------|--|---|---|

ARCT2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Tant les conditions d'admission générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

- Bacheliers universitaires
- Bacheliers non universitaires
- Diplômés du 2° cycle universitaire
- Diplômés de 2° cycle non universitaire
- Adultes en reprise d'études
- Accès personnalisé

Bacheliers universitaires

| Diplômes | Conditions spécifiques | Accès | Remarques |
|--|------------------------|---|--|
| Bacheliers UCL | | | |
| Bachelier en architecture/BXL | | Accès direct | |
| Bachelier en architecture/TRN | | Accès direct | |
| Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte | | Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation | Pour l'étudiant qui n'aurait pas suivi le cursus régulier, la Commission d'admission peut proposer un programme adapté à sa situation |
| Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus) | | | |
| Bachelier en architecture [180.0] | | Accès direct | |
| Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte [180.0] | | Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation | Le cas échéant, la Commission d'admission propose à l'étudiant un programme adapté à sa situation |
| Bachelier en architecture [180.0] (non universitaire) | | Accès direct | Diplôme obtenu avant l'année académique 2010-2011 |
| Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique | | | |
| Bachelor in ingenieurs Wetenschappen : architectuur [180.0] | | Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation | Le cas échéant, la Commission d'admission propose à l'étudiant un programme adapté à sa situation |
| Bachelor in architectuur [180.0] (niet-universiteit) | | Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation | |
| Bacheliers étrangers | | | |
| Bachelier en architecture [180.0] | | Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation | L'étudiant complète son dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus, année par année), par un porte-folio de ses projets d'architecture. Le cas échéant, la Commission d'admission propose un programme adapté à sa situation |

| | | |
|--|---|--|
| Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte [180.0] | Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation | L'étudiant complète son dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus, année par année), par un porte-folio de ses projets d'architecture. Le cas échéant, la Commission d'admission propose un programme adapté à sa situation |
|--|---|--|

Bacheliers non universitaires

| Diplômes | Accès | Remarques |
|----------|-------|-----------|
|----------|-------|-----------|

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Titres requis.

Pour être admis en 1^{ère} année du Master en architecture, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en architecture délivré soit par une Université de la Communauté française de Belgique, soit par un Institut Supérieur d'Architecture de la Communauté française de Belgique, soit par une institution de la Communauté flamande de Belgique (Hoger Architectuur Instituut)

Diplômés du 2^o cycle universitaire

| Diplômes | Conditions spécifiques | Accès | Remarques |
|----------|------------------------|-------|-----------|
|----------|------------------------|-------|-----------|

Licenciés

| | | | |
|------|--|---|---|
| Tous | Une exposition pendant 3 an au projet d'architecture, au dessin, à la géométrie, à la construction, à la résistance des matériaux est indispensable. | Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation | L'étudiant introduit un dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus année par année), et complété par un porte-folio de ses projets d'architecture. La Commission d'admission se prononce sur l'admission du candidat étudiant. |
|------|--|---|---|

Masters

| | | | |
|------|--|---|---|
| Tous | Une exposition pendant 3 an au projet d'architecture, au dessin, à la géométrie, à la construction, à la résistance des matériaux est indispensable. | Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation | L'étudiant introduit un dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus année par année), et complété par un porte-folio de ses projets d'architecture. La Commission d'admission se prononce sur l'admission du candidat étudiant. |
|------|--|---|---|

Diplômés de 2^o cycle non universitaire

| Diplômes | Accès | Remarques |
|----------|-------|-----------|
|----------|-------|-----------|

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

L'étudiant introduit un dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus année par année), et complété par un porte-folio de ses projets d'architecture.
La Commission d'admission se prononce sur l'admission du candidat étudiant.

Adultes en reprise d'études

> Consultez le site [Valorisation des acquis de l'expérience](#)

Tous les masters peuvent être accessibles selon la procédure de valorisation des acquis de l'expérience.

Accès selon la procédure de validation des acquis de l'expérience

Consultez le site www.uclouvain.be/vae

Accès personnalisé

Pour rappel tout master (à l'exception des masters complémentaires) peut également être accessible sur dossier.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

PÉDAGOGIE

Pédagogie générale

La pédagogie s'articule autour de convictions, situant l'architecture dans le contexte sociétal, prenant appui sur les conditions particulières de la vie individuelle et collective. En ce sens, l'architecture est une discipline spécifique et par essence un fait collectif. Elle revendique explicitement sa condition de service à la société, et puise son énergie et son inventivité à partir des contraintes positives générées par cette société et par les spécificités matérielles et spirituelles de sa propre discipline.

L'approche se veut critique, non doctrinale et garante d'une multiplicité des points de vue menant à la transformation du lieu, à toutes les échelles, lui donnant un sens dans la perspective d'accueillir des modes d'habiter multiples.

L'architecture est aussi un métier, exigeant une compétence concrète et opérationnelle, fondée sur des savoirs, un savoir penser et un savoir-faire.

L'enseignement s'articule à la fois autour du projet architectural et des cours théoriques et s'appuie sur les compétences développées par les différents partenaires. Elle a pour objectif de mettre l'étudiant "en condition" de développer une attitude critique et de nourrir son intuition afin d'aborder la question architecturale de la manière la plus large qu'il soit.

D'autre part, l'enseignement s'appuie sur certaines spécificités liées à la localisation du site de Tournai et à son caractère transfrontalier et interrégional, mettant en réseau la Wallonie, la Flandre et la France, pour constituer la métropole transfrontalière.

Pédagogie spécifique au programme de « Master »

Le programme master permet de mettre en place et de nourrir un enseignement et une recherche spécifique à la discipline architecturale, à la fois fondamentale et appliquée, profitant de l'interdisciplinarité universitaire.

Cet enseignement englobe à la fois les conditions physiques de la discipline (résistance des matériaux, structure, construction), les conditions culturelles (histoire, théorie, urbanisme, sociologie urbaine), ces composantes étant synthétisées dans le projet d'architecture.

Il s'organise à travers le projet d'architecture, des cours magistraux et des séminaires, permettant d'approfondir les thématiques proposées.

Le projet d'architecture est structuré à partir d'ateliers verticaux, avec des colorations spécifiques, permettant à l'étudiant d'orienter son parcours en fonction des pédagogies et des thématiques développées. De plus, chaque année, un professeur invité de renommée internationale propose une thématique spécifique dans le cadre d'un workshop.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (Règlement général des examens), à savoir des examens écrits et oraux, des travaux personnels ou en groupe, des présentations publiques de projets.

Des activités d'enseignement, notamment celles du projet d'architecture, font l'objet d'une évaluation continue avec une seule cote globale.

Ces évaluations continues prennent la forme d'évaluations partielles dont les séances sont organisées en dehors des périodes d'évaluation en session selon un calendrier spécifique qui est diffusé en début d'année académique.

Ces évaluations se terminent obligatoirement en mai-juin. La cote globale obtenue fait l'objet d'une délibération en juin et, le cas échéant, elle est l'objet d'un report pour la délibération de septembre.

Afin de se situer par rapport à son travail, tant individuel que collectif, et en vue d'en rajuster, si nécessaire, les méthodes, l'étudiant réalisera, d'une part, pour certaines activités d'enseignement, notamment le projet d'architecture, une évaluation de ses apprentissages tout au long de son processus de développement.

D'autre part, il réalisera une évaluation en cours de quadrimestre et une autre en fin de quadrimestre pour chacune des activités d'enseignement afin de préciser s'il répond aux exigences du programme.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

La mobilité est un atout majeur de formation. C'est principalement au cours du programme de Master 1 que des séjours d'études à l'étranger sont organisés pour nos étudiants, dans le cadre du programme européen Erasmus ou en dehors de celui-ci, avec notamment les institutions partenaires suivantes :

Allemagne

- Université de Karlsruhe

Belgique à€“ Vlaamse gemeenschap

- Hogeschool voor Wetenschap&Kunst Brussel - Gent

- Hoger architectuur instituut Henry Van de Velde - Antwerpen
- Provinciale Hogeschool Limburg - Hasselt

Espagne

- Universidad politecnica de Catalunia - Barcelone
- Universidad politecnica de Valencia
- Escola Superior de disseny ELISAVA - Barcelone
- Universidad politecnica de Madrid
- CEU San Pablo University Madrid

Finlande

- Université de Tampere

France

- Ecole d'architecture de Nantes
- Ecole d'architecture de Paris-Belleville
- Ecole d'architecture de Paris-La Villette
- Ecole d'architecture de Marseille Luminy
- Ecole d'architecture de Grenoble
- Ecole d'architecture de Bordeaux

Italie

- Politecnico de Torino
- Seconda Università degli studi di Napoli
- Università degli studi di Genova
- Institut d'architecture de l'Université de Venise

Norvège

- Université d'Oslo
- Bergen arkitekt Skole

Pays-Bas

- Eindhoven University of technology

Pologne

- Technical University of Gdansk
- Polytechnika Bialostocka

Roumanie

- Ecole d'architecture « Ion Mincu » - Bucarest
- Université de Cuj-Napoca
- Université de Lasi

Slovénie

- University Og Ljubljana

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

- [Master complémentaire en urbanisme et aménagement du territoire](#).(60 crédits)
- [Doctorat en art de bâtir et urbanisme](#) (180 crédits)

Par ailleurs, des masters UCL (généralement 60) sont largement accessibles aux diplômés masters UCL. Par exemple :

- le [Master \[120\] en sciences et gestion de l'environnement](#) et le [Master \[60\] en sciences et gestion de l'environnement](#) (accès direct moyennant compléments éventuels)
- les différents Masters 60 en sciences de gestion (accès direct moyennant examen du dossier): voir [dans cette liste](#)
- le [Master \[60\] en information et communication](#) à Louvain-la-Neuve ou le [Master \[60\] en information et communication](#) à Mons

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure LOCI

| | | | | | | | | | | | |
|---------------------------------------|--|---------------------------------|-------|---------------------------------|------------|---------------------------------------|------------|--------------------------------|------------|-------------------------------|------------------------------------|
| Sigle | LOCI | | | | | | | | | | |
| Dénomination | Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme | | | | | | | | | | |
| Adresse | Place des Sciences, 1 bte L6.05.01 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 28 15 | | | | | | | | | | |
| Site web | https://www.uclouvain.be/loci | | | | | | | | | | |
| Secteur | Secteur des sciences et technologies (SST) | | | | | | | | | | |
| Faculté | Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (LOCI) | | | | | | | | | | |
| Mandats | <table> <tr> <td>Jean Stillemans</td> <td>Doyen</td> </tr> <tr> <td>Jean Stillemans</td> <td>Vice-doyen</td> </tr> <tr> <td>Pierre Vanderstraeten</td> <td>Vice-doyen</td> </tr> <tr> <td>Olivier Laloux</td> <td>Vice-doyen</td> </tr> <tr> <td>France Pécher</td> <td>Directeur administratif de faculté</td> </tr> </table> | Jean Stillemans | Doyen | Jean Stillemans | Vice-doyen | Pierre Vanderstraeten | Vice-doyen | Olivier Laloux | Vice-doyen | France Pécher | Directeur administratif de faculté |
| Jean Stillemans | Doyen | | | | | | | | | | |
| Jean Stillemans | Vice-doyen | | | | | | | | | | |
| Pierre Vanderstraeten | Vice-doyen | | | | | | | | | | |
| Olivier Laloux | Vice-doyen | | | | | | | | | | |
| France Pécher | Directeur administratif de faculté | | | | | | | | | | |
| Commissions de programme | Commission du bachelier en architecture (BARC) Commission du bachelier en ingénieur civil architecte (BIAR) Commission du master en architecture (MARC) Commission du master en ingénieur civil architecte (MIAR) | | | | | | | | | | |

Test : [Ban Essai](#) (Tel: -)

Jury

testFr : [B A](#) (Tel: -)

Président de jury : **Martin Buysse**

Secrétaire de jury : **Bernard Wittevrongel**

Secrétaire du jury : [Bernard Wittevrongel](#) (Tel: -)

Personnes de contact